

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME**  
**COMMUNE DE MONTENDRE**

**COMPTE-RENDU**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019**

Convocation du 21 mars 2019 – Transmise le 21 mars 2019 – Affichée le 21 mars 2019

\* \* \* \* \*  
-----

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Patrick GIRAUDEAU.

**PRESENTS :** MM GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., BRIAUD C., LATHIERE M., TUGAS M-N, BOULLE C., FABIEN-BOURDELAUD I., POUJADE L., MAIMBOURG S., BOURDELAUD J-P., PIEFORT D., DEFAYE D., NICOLLE S., TACHDJIAN-GERVAIS J., LAUZEL N., LATHIERE-JOLY R., GRUEL M-F., CAILLET F-X, CRIARD-HERAUD J.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** B. LALANDE (pouvoir à P. GIRAUDEAU)

**Absentes :** E. GLEIZES-NOCENTINI, A-L. PERRAULT

Madame Jacqueline TACHDJIAN-GERVAIS est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2018. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION n° 017240DE250320191 : CONVENTION A PASSER AVEC LA SPA POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE CAPTURE ET GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE :**

Conformément à l'article L211-22 du Code Rural, la Commune doit prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats. Notamment en prescrivant que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la Commune soient conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L211-25 et L211-26 du Code Rural.

Il est donc proposé donc pour l'année 2019 de signer une convention avec la SPA de Saintes, Refuge du Bois Rulaud, pour venir récupérer l'animal capturé et la prise en charge de l'animal en fourrière.

Le prix forfaitaire est de 0,455 € par habitant soit pour l'année 2019, 3314 habitants (donnée Insee janvier 2019) x 0,455 € = 1 507,87 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstentions		
Vote	Unanimité	

- DECIDE de signer la convention de prestation de service avec la SPA de SAINTES Refuge du Bois Roulaud,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce service,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de 2019.

**DELIBERATION N° 017240DE250320192 : CONVENTION A PASSER AVEC LE SDEER TRAVAUX GENIE CIVIL EFFACEMENT RESEAU TELECOM BOULEVARD DE SAINTONGE ET INTEGRATION DE CES TRAVAUX :**

En 2017, le SDEER a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil dans le cadre de l'effacement du réseau télécom Boulevard de Saintonge pour un montant total de 60 130,91 € (TTC).

Les travaux étant réalisés, il convient d'adopter la convention avec le SDEER prévoyant le remboursement de la participation de la Commune d'un montant de 60 130,91 € (TTC) sous forme d'emprunt en 5 annuités de 12 026,18 € et en même temps intégrer ces travaux dans la comptabilité de la Commune.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention avec le SDEER prévoyant le remboursement de la somme de 60 130,91 euros (TTC) en 5 annuités de 12 026,18 euros à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2019 jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 2023, correspondant à la participation de la Commune pour ces travaux.
- Accepte d'intégrer ces travaux dans la comptabilité communale et précise que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE250320193 : CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DE POSSIBILITES D'AVANCEMENT DE GRADE :**

Plusieurs agents employés par la Commune de Montendre rempliront les conditions d'éligibilité à un avancement de grade à compter de d'avril et mai 2019 :

Cadre d'emploi	Grade actuel	Grade d'avancement	Nombre d'agents	Date d'avancement
Technicien	Technicien	Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	01/04/2019
Adjoint Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	01/05/2019
Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé principal école maternelle 2 <sup>ème</sup> classe	Agent spécialisé principal école maternelle 1 <sup>ère</sup> classe	1	01/04/2019

Afin d'ouvrir une possibilité d'avancement de grade aux agents des services municipaux pouvant y prétendre, il est proposé de créer ces postes comme suit :

- Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;
- Technicien Principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;
- Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> mai 2019.

Il est précisé que la nomination d'un agent sur le poste correspondant à son avancement de grade entraînera automatiquement suppression du poste précédemment occupé du tableau des emplois.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de créer les postes suivants :

Poste créé	Nombre de postes créés	Date de création du poste
Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	01/04/2019
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	01/05/2019
Agent spécialisé Principal des écoles maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe	1	01/04/2019

- Précise qu'en cas de nomination d'un agent sur un de ces postes par avancement de grade, cette nomination entraînera automatiquement suppression du poste correspondant du tableau des emplois ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE250320194 : CONVENTION A PASSER POUR L'EXPLOITATION D'UN MANEGE ET D'UN STAND AU LAC BARON-DESQUEYROUX :**

L'installation d'un manège et d'un stand sur le lac Baron-Desqueyroux, de Pâques à septembre, fait l'objet, chaque année, d'une convention à titre précaire avec l'exploitant de ces équipements.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'autoriser la location, dans le cadre d'une convention d'occupation à titre précaire, d'un emplacement sur le site du Lac Baron – Desqueyroux aux fins d'exploiter un manège et un stand ;
- Autorise le Maire à signer une convention précaire pour l'année 2019 (de Pâques à septembre), non renouvelable, le Maire disposant du libre choix du commerçant ;
- Fixe le loyer dû à 880 euros pour la totalité de la période ;
- Précise que cette convention précaire pourra ne pas être renouvelée en 2020 ou son principe fortement modifié au regard des implications liées au projet de parc des labyrinthes.
- Autorise le Maire à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE250320195 : CONVENTION PRECAIRE POUR LA LOCATION DE LA BUVETTE DU BASSIN LUDIQUÉ :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la gestion de la buvette du bassin ludique avait été confiée à l'Association La Maison Pop pour 2018.

Pour l'année 2019, La Maison Pop a renouvelé son souhait de gérer à nouveau la buvette du bassin ludique dans le cadre de ses activités d'animation estivale du lac.

Il convient donc de renouveler la convention de location de cette buvette moyennant une redevance de 600 euros pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'autoriser la location de la buvette du Bassin Ludique à l'association La Maison Pop pour la période du 1er juin au 1er septembre 2019 ;
- Autorise le Maire à signer une convention précaire pour l'année 2019, non renouvelable ;
- Fixe la redevance due à 600 euros pour la durée globale de la convention ;
- Précise que cette convention précaire pourra ne pas être renouvelée en 2020 ou son principe fortement modifié au regard des implications liées au projet de parc des labyrinthes.

**DELIBERATION n° 017240DE250320196 : OBJET : ETAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ANNEE 2018 :**

Monsieur le Maire présente le bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par la Commune en 2018 sur son territoire, en application de l'article L-2241-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance,

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- **Prend acte** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par la Commune en 2018 (voir état ci-dessous) qui sera annexé au compte administratif 2018.

ETAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ANNEE 2018						
DESIGNATION DU BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DU CEDANT	IDENTITE DE L'ACHETEUR	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT
<b>ACQUISITIONS A TITRE ONEREUX</b>						
Parcelle bois	Section AY n° 68 Lieu-dit La Taulette	Acte notarié du 6 novembre 1976 reçu par Maître HENRY alors Notaire à Saint André de Cubzac	Consorts ROBERT	COMMUNE DE MONTENDRE	Acte notarié du 6 Août 2018 dressé par Maître FIEUZET Sébastien, Notaire à Montendre	1 500 €

Prés sol	Section AV n° 15 Chez Moriau	Acte notarié du 16 Décembre 2015 reçu par Maître DAESCHLER Notaire à Jonzac	CHAUVIN Manon	COMMUNE DE MONTENDRE	Acte notarié du 10 Décembre 2018 dressé par Maître FIEUZET Sébastien Notaire à Montendre	10 000 €
----------	---------------------------------	--	------------------	-------------------------	---	----------

**DELIBERATION n° 017240DE250320197 : SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLES A L'ASSOCIATION SOLIDARITES JEUNESSES  
INTERNATIONALES :**

Par délibération n° 017240DE270620187 en date du 27 juin 2018, le Conseil municipal a adopté la convention tripartite entre l'association Solidarités Jeunesses Internationales, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et la Commune de Montendre pour la réalisation de deux chantiers de restauration de la crypte de l'église de Vallet du 4 au 25 juin 2018 puis du 30 juillet au 13 août 2018.

Au regard du caractère particulier de ce chantier, il avait été convenu d'accorder à cette association une subvention de 2 000 € par chantier, soit 4 000 € pour la globalité de leur intervention sur la crypte.

Par ailleurs, dans le cadre du chantier de rénovation des remparts du château qui s'est déroulé du 3 au 24 septembre 2018, il avait été convenu que la Commune prenne en charge la moitié du coût de location nécessaire à l'échafaudage utilisé sur le chantier.

La facture acquittée par Solidarités Jeunesses Internationales pour la location de l'échafaudage s'élevant à 2 352 €, il convient donc que la Commune verse une subvention de 1 176 € à l'association au titre de sa participation aux frais de location.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de verser à l'Association Solidarités Jeunesses Internationales une subvention de 2 000 € au titre du chantier de restauration de la crypte de l'église de Vallet qui s'est déroulé du 4 au 25 juin 2018 ;
- Décide de verser à l'Association Solidarités Jeunesses Internationales une subvention de 2 000 € au titre du chantier de restauration de la crypte de l'église de Vallet qui s'est déroulé du 30 juillet au 13 août 2018 ;
- Décide de verser à l'Association Solidarités Jeunesses Internationales une subvention de 1 176 € au titre du chantier de restauration des remparts du château qui s'est déroulée du 3 au 24 septembre 2018 ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE250320198 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
A L'ASSOCIATION A'DONF :**

Par délibération n° 017240DE1004201717, le Conseil Municipal avait accordé l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association A'DONF d'un montant de 3 500 € pour l'achat de matériel de musique.

Cette subvention n'avait pas pu être versée faute de présentation de pièces justificatives.

L'Association ayant fourni depuis les pièces nécessaires justifiant l'achat de ce matériel, il est donc proposé au Conseil municipal de revoter cette subvention afin qu'elle puisse leur être versée.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention	1	Madame Stéphanie MAIMBOURG sort et ne prend part ni au débat, ni au vote.
Vote	Majorité	

- Décide de verser à l'association A'DONF une subvention exceptionnelle de 3 500 euros pour l'acquisition de matériel de musique.
- Autorise le Maire à signer toute pièce et à effectuer toute démarche nécessaire à cet effet ;
- Précise que les crédits nécessaires seront repris au budget 2019.

**DELIBERATION n° 017240DE250320199 : ADHESION AU SERVICE  
RETRAITE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Au regard des conséquences potentielles d'une erreur de traitement des dossiers de liquidation des pensions des agents, il est nécessaire de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de passer une convention entre la commune de Montendre et cet établissement.

Dans le cadre de cette convention, le Centre de Gestion joue le rôle d'intermédiaire entre la Commune et les différentes Caisses de Retraites liées aux agents affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

A ce titre, il exercera les missions suivantes :

- Formation et information des agents communaux en charge des dossiers retraite sur les fonds CNRACL, RAFP et IRCANTEC ;
- Pré-contrôle des dossiers de retraite des agents CNRACL

Les missions facultatives des Centres de Gestion n'étant pas financées par la cotisation obligatoire de la Commune, cette mission sera effectuée à titre onéreux selon les modalités suivantes :

Prestation	Coût forfaitaire par dossier
Instruction des dossiers de liquidation pour une retraite normale ou une pension de réversion	220 €
Instruction des dossiers de liquidation pour une retraite carrière longue ou une retraite pour invalidité	340 €
Instruction des autres dossiers (rétablissement, régularisation, validation de services...)	100 €

Cette convention serait conclue pour une durée de 3 ans. Le montant de la prestation pourra faire l'objet d'une revalorisation unilatérale du Centre de Gestion qui devra en assurer la notification à la Commune qui pourra résilier la convention en cas de désaccord sur les nouveaux tarifs.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention relative à l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Charente-Maritime.
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer toute pièce et à effectuer toute démarche nécessaire à cet effet ;

**DELIBERATION n° 017240DE2503201910 : CONVENTION RELATIVE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE :**

Dans un souci de meilleure gestion du budget de la voirie et des dépenses d'entretien obligatoire, le Syndicat Départemental de la Voirie propose une mission d'assistance technique générale propre à améliorer la connaissance géométrique et structurelle du réseau routier et à déterminer des solutions techniques et financières de maintien du patrimoine routier communal.



La mission proposée par le Syndicat porte principalement sur :

- La gestion patrimoniale ;
- L'élaboration des programmes d'investissement et d'entretien.

La rémunération de cette prestation est assise sur une participation forfaitaire par habitant, modulée selon l'importance de la Commune, à savoir, pour la Commune de Montendre, une somme de 2 889 €.

Le montant annuel sera revalorisé en considération de :

- La tarification d'assistance technique générale votée annuellement par le Comité Syndical ;
- L'évolution de la population prise en compte dans le recensement de la population publié chaque année par l'INSEE et de la catégorie de rémunération.

Pour réaliser sa mission, le Syndicat de la Voirie a besoin de recevoir le tableau de classement de la voirie communale mis à jour des linéaires, surfaces et affectations.

Dans le cas où la collectivité ne pourrait produire ce tableau de classement des voies ou bien dans le cas où le tableau de classement nécessiterait une actualisation importante, le Syndicat pourrait procéder à son actualisation selon la rémunération supplémentaire suivante :

- 12 € par km relevé avec un forfait minimum de 300 € dans le cas d'une mise à jour d'un tableau de classement dont l'ancienneté serait inférieure à 10 ans ;
- 12 € par km relevé avec un forfait minimum de 1 200 € dans le cas d'une mise à jour d'un tableau de classement dont l'ancienneté serait supérieure à 10 ans.

La rémunération du tableau de classement de la voirie ne serait demandée que l'année de sa réalisation ou de sa mise à jour.

Cette rémunération évoluera en fonction de la tarification correspondante votée annuellement par le Comité Syndical.

Cette convention d'assistance technique générale prévoit également que, sur demande de la Commune de Montendre, le Syndicat pourra procéder à l'établissement des actes de gestion de la voirie communale selon une rémunération forfaitaire de :

- 25 € par acte de gestion hors arrêté d'alignement ;
- 40 € par arrêté d'alignement.

Cette rémunération évoluera en fonction de la tarification correspondante votée annuellement par le Comité Syndical.

Il convient d'adopter la convention d'assistance technique générale à passer avec le Syndicat de la Voirie selon les modalités décrites pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2012.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention relative à l'assistance technique générale du Syndicat Départemental de la Voirie de Charente-Maritime décrite ci-dessus.
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer toute pièce et à effectuer toute démarche nécessaire à cet effet ;

**DELIBERATION n° 017240DE2503201911 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE DU MOULIN BUISSON POUR L'AMENAGEMENT DE LA DEFENSE INCENDIE**

M. le Maire expose que la réglementation en matière d'urbanisme exige désormais pour accorder un Certificat d'urbanisme ou un Permis de Construire que la défense incendie soit assurée, cette responsabilité incombant à la Commune.

La règle est la suivante :

En zone urbaine : il faut un point d'eau d'un débit de 60m<sup>3</sup>/h à 1 bar, à moins de 200 mètres des habitations ;

En zone rurale, l'arrêté est dégressif : il faut un point d'eau d'un débit de 30 m<sup>3</sup>/ h à 1 bar, à moins de 400 mètres des constructions.

Cette défense incendie peut se présenter sous la forme de bornes à incendie (le débit doit être suffisant et les canalisations suffisamment dimensionnées), soit de réserves d'eau (à ciel ouvert ou enterrées) réalisées sur des parcelles communales.

Le secteur du Moulin Buisson est actuellement en développement mais la sécurité incendie n'est pas assurée. Pour cela, il est nécessaire que la commune fasse l'acquisition d'une parcelle dont la situation réponde à un certain nombre de contraintes : distance inférieure ou égale à 400 mètres des terrains concernés et accessibilité par les camions des services de secours et d'incendie.

Le choix de la commune s'est donc porté sur une parcelle appartenant à Monsieur Alexandre Guérineau au 43, rue du Moulin Buisson.

M. le Maire propose au conseil municipal d'acquérir un quadrilatère d'environ 60 m<sup>2</sup> de cette parcelle cadastrée BA0097, sur une base de 20 € le m<sup>2</sup>, soit un montant approximatif de 1 200 €. La surface exacte sera précisée par les métrés relevés par le géomètre après division parcellaire.

La Commune prendra en charge les frais afférents à cette acquisition.

Cette acquisition permettrait à la Commune de posséder un terrain où aménager la sécurité incendie de la rue du Moulin Buisson et donc d'autoriser la poursuite de l'urbanisation de ce secteur.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote.	Unanimité	

- Décide d'acquérir au prix de 20 € le m<sup>2</sup> une surface d'environ 60 m<sup>2</sup> de la parcelle BA0097, propriété de Monsieur Alexandre GUERINEAU, la surface totale étant définie après bornage.
- Précise que les frais afférents à cette vente seront pris en charge par la Commune de Montendre ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

#### **DELIBERATION n° 017240DE2503201912 : CREATION D'EMPLOIS**

##### **SAISONNIERS :**

Il est nécessaire de procéder au recrutement d'employés saisonniers pour assumer, durant la période estivale, le fonctionnement du Bassin Ludique et la surveillance de la baignade du Lac, l'entretien du Lac et l'arrosage et les espaces verts.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- autorise le recrutement de quatre adjoints techniques territoriaux contractuels saisonniers à temps complet rémunérés sur la base de l'indice brut 348 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 applicable aux adjoints techniques territoriaux :
  - le premier pour une période de 6 mois allant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 30 septembre 2019 ;
  - le deuxième pour une période de 6 mois allant du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 octobre 2019 ;
  - le troisième et le quatrième pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 12 septembre 2019.
- Autorise le recrutement de deux agents contractuels à temps complet, l'un pour une période de 5,5 mois du 1<sup>er</sup> juin au 15 novembre 2019 et l'autre pour une

période de 3 mois du 16 juin au 15 septembre 2019, ceci afin d'assurer les fonctions de Maître Nageur Sauveteur au bassin ludique. Les agents recrutés devront être titulaires du BEESAN ou BPJEP SAAN et seront rémunérés sur la base de l'indice brut 452 correspondant au 7<sup>ème</sup> échelon de la grille de rémunération des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;

- Autorise le recrutement de deux agents contractuels à temps complet, pour une période de 2,5 mois du 21 juin au 5 septembre 2019, pour assurer les fonctions de surveillant de baignade sur la zone aménagée du Lac. Les agents recrutés devront être titulaires du BNSSA et seront rémunérés sur la base de l'indice brut 388 correspondant au 3<sup>ème</sup> échelon de la grille de rémunération des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Autorise le recrutement, à compter du 1er mai 2019 et jusqu'au 30 septembre 2019, d'un adjoint technique territorial contractuel saisonnier à temps complet pour assurer l'entretien des locaux du bassin ludique. Cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut 348 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 applicable aux adjoints techniques territoriaux ;
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

### **DELIBERATION n° 017240DE2503201913 : PROJET DE CREATION D'UNE MAISON RELAIS :**

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées 2017-2022 fait état d'une forte représentation du milieu rural et, notamment de la Haute Saintonge, en part relative dans la carte de la grande pauvreté en Charente Maritime, d'autant qu'à la pauvreté monétaire s'ajoute un éloignement géographique par rapport à l'offre de service existante.

Un des objectifs de ce plan est de développer et rééquilibrer les solutions de logements temporaires via, entre autres, le déploiement de Maison Relais à raison d'au moins un équipement par territoire identifié comme prioritaire.

Les Maisons Relais constituent une forme d'habitat adapté et accompagné pour répondre aux besoins des personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, qui se trouvent dans l'incapacité d'intégrer à court terme un logement ordinaire.

Elles ont pour objectifs :

- D'offrir un logement répondant aux besoins des personnes délocalisées et isolées ;
- De favoriser leur épanouissement par un cadre de vie de qualité, sécurisant, convivial et structurant ;
- D'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne, à la fois dans et en-dehors du logement ;
- De faciliter l'intégration dans la cité et permettre le recouvrement à terme d'une autonomie et éventuellement d'un logement indépendant.

Un projet d'implantation d'une Maison Relais est en cours d'élaboration sur le territoire de la Commune de Montendre en partenariat avec l'association Tremplin 17.

Il viserait à la création d'un établissement de 20 places sur la parcelle AH 18 (30 365 m<sup>2</sup>). Les logements seraient de type studios de 18 à 25 m<sup>2</sup>, tous équipés d'une kitchenette, d'un espace sanitaire et aménagés conformément à la réglementation relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

L'établissement comporterait également des espaces collectifs : espace cuisine, salle à manger, espace convivial collectif avec télévision et accès internet, un espace informatique destiné à permettre l'accompagnement des résidents dans leur démarche en ligne et dans l'apprentissage de l'outil informatique, une buanderie et une salle d'activité.

Il sera par ailleurs équipé de bureaux de fournir au personnel en charge de la gestion de la structure et de l'accompagnement des résidents un lieu de travail.

Ce projet pourrait par ailleurs, au regard de la dimension de la parcelle, s'accompagner de la création de jardins familiaux ouverts tant aux habitants de la Maison Relais qu'aux habitants de la Commune, ce qui permettrait de fournir un nouveau service aux habitants et de faciliter l'inclusion sociale des résidents.

Au-delà du soutien logistique et technique apporté par les équipes de Tremplin 17 déjà présentes sur le territoire, la Maison Relais serait gérée par deux agents recrutés spécifiquement à cet effet, un ou une Maître(sse) de maison et un travailleur ou une travailleuse social(e).

Leur mission consistera à gérer l'admission des nouveaux résidents, les états des lieux d'entrée et sortie, la surveillance et le maintien du bon entretien des logements et des espaces collectifs et le contrôle du respect du règlement intérieur.

Ils auront également pour mission d'accompagner individuellement les résidents dans l'appropriation de leur logement, la gestion de leur quotidien, de leurs problématiques de santé et leur accompagnement social.

Ils seront enfin en charge d'assurer la gestion et l'animation de la collectivité que constitue la Maison Relais.

Sous réserve que le projet soit validé par les services de l'Etat, il serait possible de lancer cette opération par le dépôt d'un permis de construire entre juin 2019 et mars 2020 avec un lancement des travaux vers avril 2020 et une ouverture de la Maison Relais en fin de second semestre 2021.

Il est proposé en Conseil Municipal d'adopter le principe de la création d'une Maison Relais en partenariat avec l'association Tremplin 17 sur la base du projet présenté ci-dessus.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Donne son accord de principe au projet de création d'une Maison Relais présenté ci-dessus ;

- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE2503201914 : DENOMINATION DE LA SALLE DES FÊTES DE VALLET :**

La salle des fêtes de Vallet sera inaugurée après réhabilitation en début de second semestre 2019.

Cet équipement n'a jamais fait l'objet d'une dénomination jusqu'à présent.

Il est proposé au Conseil Municipal de baptiser cette salle Paul LALANDE, maire délégué de Vallet de 1977 à 1994.

Au cours de ces 17 années, M. Paul LALANDE a mené à bien d'importantes réalisations, parmi lesquelles : la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Charde, Sousmoulins, Jussas et Coux en 1978, la création de l'étang en 1981, la rénovation de l'école en 1983, et les travaux d'extension et de rénovation de la salle des fêtes effectués entre 1983 et 1985.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention	1	Monsieur François-Xavier CAILLET
Vote	Majorité	

- Décide de donner la dénomination de salle des fêtes Paul LALANDE à la salle des fêtes de Vallet ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION n° 017240DE2503201915 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE :**

Il convient de régulariser sur l'exercice 2019 le reliquat de deux subventions votées en 2017 et 2018 pour un montant respectif de 695 € et 1 142 € mais non versées en intégralité à la coopérative scolaire de l'école maternelle.

Les actions et achats que devaient permettre ces subventions ayant été effectués, il est proposé de voter une subvention exceptionnelle de 1 737 € à cette association correspondant à la somme de ces deux reliquats de subvention.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		

Abstention	1	Madame Elisabeth DIEZ sort et ne prend part ni au débat, ni au vote.
Vote	Majorité	

- Décide d'octroyer une subvention de 1 737 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle ;
- Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2019 ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

### **Affaires diverses :**

Dans le prolongement de la discussion autour de la dénomination de la salle des fêtes de Vallet, Monsieur le Maire explique, que sur suggestion de Madame TUGAS, il est envisagé de baptiser l'école maternelle « Simone VEIL ».

Même s'il est désormais possible de baptiser des bâtiments avec le nom d'une personnalité décédée sans solliciter l'accord des ayants-droits, il précise qu'il souhaite, par principe, obtenir l'accord des fils de Simone Veil avant de soumettre ce projet au Conseil Municipal.

Il explique ensuite que les travaux des salles des fêtes de Vallet et de la Maison des Services au Public devraient être achevés en juin 2019 pour la première et juillet-août 2019 pour la seconde. Ces deux équipements seront donc inaugurés en septembre prochain.

Monsieur GIRAUDEAU informe ensuite le Conseil Municipal que les travaux de reprofilage et revêtement bitumineux du Chemin de la Grimauderie (portion qui dessert les habitations depuis la route de Blaye) sont achevés.

Il ajoute que les travaux d'implantation du City Stade au lac Baron – Desqueyroux sont lancés. La plateforme en enrobé a été réalisée sur le parking en contrebas du Bassin Ludique. Des discussions sont en cours avec l'entreprise en charge du montage du City Stade sur ses délais d'intervention.

Madame Stéphanie MAIMBOURG présente ensuite le parcours d'orientation qui vient d'être installé sur le secteur forestier du Lac Baron –Desqueyroux et dont le point de départ se situera au niveau du bâtiment d'accueil du Parc Mysterra. Elle explique qu'une cartographie du secteur a été réalisée et les bornes implantées en partenariat avec l'association Serial Azimut Saintongeais. 4 parcours correspondant à 4 niveaux de difficultés distincts seront proposés.

Madame GRUEL demande si les chiens seront autorisés sur ce parcours.

Monsieur le Maire lui répond que ce sera le cas, les chiens devant, idéalement, être tenus en laisse.

Monsieur Patrick GIRAUDEAU donne enfin compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire pour la période du 6 décembre 2018 au 20 mars 2019 (annexé au présent compte-rendu).

Monsieur François-Xavier CAILLET explique les raisons de son abstention sur la dénomination de la salle des fêtes de Vallet.

Il rappelle avoir demandé, lors du décès de Monsieur Roger LOUIT, que la rue des Jardins soit rebaptisée rue Roger LOUIT et que sa proposition n'avait pas été suivie.

Monsieur GIRAUDEAU explique que la situation était différente du cas d'espèce puisqu'il s'agissait de débaptiser une rue et non de donner un nom à un bâtiment qui n'en avait pas jusqu'ici.

Madame Roseline LATHIERE-JOLY explique qu'elle va assister au forum intitulé « Les couleurs de l'âge » organisé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge. Elle s'étonne que l'information n'ait pas été diffusée aux conseillers municipaux alors que cette manifestation leur était ouverte.

Après échange, il s'agit d'une incompréhension des services qui n'avaient pas compris que l'invitation reçue en Mairie était censée être relayée aux conseillers municipaux de la part de la Communauté de Communes.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Le Maire,

Patrick GIRAUDEAU



Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :

période du 05/12/2018 au 20/03/2019 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

<b>Date</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant total TTC</b>
10/12/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Dernées restaurant scolaire.	653,71
10/12/2018	ORANGE FRANCE SA - ORANGE MOBILE	Nouvelle carte SIM pour portable mairie.	10,00
10/12/2018	SOLURIS	Numérisation actes d'état civil.	2 192,50
10/12/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Hydrocurage réseau eaux usées salle municipale.	2 200,00
10/12/2018	CINE SERVICE	Révision équipements numériques cinéma.	189,60
10/12/2018	CIPECMA	Formation CAGES COMMO S du 25 et 26/10/2018.	680,00
10/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Frais d'actes de gestion voirie montendre et vallet	65,00
10/12/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dernées vins d'honneur.	78,07
11/12/2018	SELARL CABINET COUILLEAU ET ASSOCIES	Relevé topographique gendarmerie et parcelles attenantes	1 776,00
11/12/2018	SELARL CABINET COUILLEAU ET ASSOCIES	Relevé topographique village de vacances	6 216,00
11/12/2018	SIRF	Dernées restaurant scolaire.	1 425,79
11/12/2018	TESSIER Philippe	Pain restaurant scolaire septembre et octobre.	157,76
11/12/2018	BMSO - POINT P	Petites fournitures montendre, chardes et vallet	1 837,52
11/12/2018	CACC	Serrures anti panique gendarmerie	458,69
11/12/2018	CEDEO	Petites fournitures.	251,86
11/12/2018	SARL JARDIFLOR	Petit matériel espaces verts + gerbes cérémonie 11 nov	246,60
11/12/2018	CACC	Chaussures de travail chardes et vallet	117,37
11/12/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Affiches réunion publique du 16 nov + recharge tampon trodat	375,24
11/12/2018	SARL BOUE FRERES	Location tarrère pour voirie.	42,00
11/12/2018	TAPHANEL Céline	Curage fossés cité des 7 chevaliers.	1 668,00
11/12/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Système d'ouverture portail école élémentaire	1 162,27
11/12/2018	ISS HYGIENE ET PREVENTION	Dératisation réseau d'eaux pluviales rue du printemps	289,20
11/12/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Jouets Noël communal	469,85
11/12/2018	SARL JARDIFLOR	Fleurs cérémonie du 11 nov à chardes.	120,00
11/12/2018	BREGIERE Patrick	Dernées JC du 11 nov.	231,40
12/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux de signalisation voirie.	0,00

12/12/2018	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 2è quinzaine nov.	798,36
12/12/2018	SAS FORNEL FRERES	Dénrées restaurant scolaire.	531,54
12/12/2018	SIRF	Dénrées restaurant scolaire.	1 120,58
12/12/2018	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Dénrées restaurant scolaire.	597,53
12/12/2018	ARENE CARRELAGE	Fournitures carrelage vestiaires foot.	80,40
12/12/2018	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Sacoche portables + dénrées JC du 11 novembre.	472,16
12/12/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Pantalonn travail + chaux + sacs à déchets Vallet.	107,62
12/12/2018	SA FABIEN MATERIAUX	Poteau cloture det demi rondin	198,56
12/12/2018	UNIKALO CHARENTE SAS	Peinture tennis.	687,83
12/12/2018	YESSS ELECTRIQUE	Kit EPI chardes.	341,17
12/12/2018	SAS BURO PRO	Fournitures scolaires école maternelle.	1 062,26
12/12/2018	DEMATIS	Abonnement e-stockage sécurisé.	180,00
12/12/2018	TERRADIS	Pack engazonnement allées cimetièrè.	2 202,20
12/12/2018	CONTROLE TECHNIQUE SUD - SARL MICHEAU	Visite véhicule renault master.	23,00
12/12/2018	SARL BOUTEILLER FRERES	Réparations sur véhicules.	217,03
12/12/2018	LAROCHE MOTOCULTURE	Réparation matériel espaces verts.	691,99
12/12/2018	M.M.S.17 - DELHOUME Bastien	Réparation panneau affichage mairie Charde.	87,72
12/12/2018	BODET SOFTWARE SAS	Maintenance panneau score gymnase du 01/12/2018 au 30/11/2019	977,87
12/12/2018	ORANGE - UFR	Maintenance point raccordement réseaux haut débit	1 329,35
12/12/2018	TESSIER Philippe	280 lunches salés départ retraite P. CHAUCHET	189,00
12/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION	Réglage des 25 horloges astronomiques EP sur Montendre	405,46
12/12/2018	ETS NOIZILLEAU - AU GRANIT POLI	Achat de 5 de dessus de caves urnes columbarium cimetièrè	1 500,00
13/12/2018	RESE	Déplacement protection incendie travaux boulevard de saintonge	1 891,57
17/12/2018	ORANGE LILLE CAISSE IMMO	Déplacements du réseau Orange boulevard de saintonge	3 356,30
17/12/2018	TAPHANEL Céline	Travaux d'élargissement du chemin chez Fedon Charde	2 976,00
17/12/2018	TAPHANEL Céline	Renforcement bordure du lac pose fontaine.	18 372,00
17/12/2018	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible école Charde et école Vallet.	1 403,42
17/12/2018	TESSIER Philippe	Dénrées réunion maire adjoints du 11/12/2018.	52,83
17/12/2018	SARL BOUE FRERES	Petit matériel ateliers et vallet.	589,28
17/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux rue commune Montendre.	67,02
17/12/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Déplacement compteur centre de loisirs.	863,76
17/12/2018	NOREMAT SAS	Réparation tracteur KUBOTA.	2 966,67
17/12/2018	HD SERVICES	Maintenance informatique Octobre et Novembre 2018.	400,00
17/12/2018	JELLEJ JOUETS - VENTES INSTITUTIONNELLES	Jouets noël communal du 20 décembre 2018.	489,83

17/12/2018	PREVOST Olivier		Baguettes JC du 11 nov.	15,30
17/12/2018	SUEZ RV SUD OUEST		Récupération déchets JC du 11 nov.	467,50
18/12/2018	NET COLLECTIVITES		6 Décor noël poteau Bambou Bombay Vallet.	2 228,16
19/12/2018	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR		Acquisition CHAUVIN suite droit de préemption	10 000,00
19/12/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES		Acquisition panneau flash passage piéton boulevard de saintonge	3 114,00
19/12/2018	SARL ISB		Diagnostic charpente existante MSAP.	1 920,00
19/12/2018	GAUTHIER Didier		Pain restaurant scolaire du 04/09 au 21/12/2018.	0,00
19/12/2018	LES DELICES DE L'OUEST		Dentrées restaurant scolaire.	339,44
19/12/2018	SAS FORNEL FRERES		Dentrées restaurant scolaire.	399,06
19/12/2018	ANTARGAZ - FINAGAZ		Livraison gaz locaux 22 rue des Genêts.	1 124,94
19/12/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression		Panneau nouveaux horaires mairie de Charde.	105,60
19/12/2018	SARL BOUE FRERES		Petit matériel charde.	384,59
19/12/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Petites fournitures ateliers.	356,35
19/12/2018	CHARENTE-MARITIME ORIENTATION		Relèves et dessin cartographique carte d'orientation	2 880,00
19/12/2018	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES		Réparation véhicule Kangoo ateliers.	162,43
19/12/2018	MARRAUD SAS		Peinture bancs du stade de foot.	638,40
19/12/2018	SARL ALBERT		Dépannage chauffage école maternelle.	489,60
19/12/2018	SARL ALBERT		Dépannage chauffage école de Charde.	81,00
19/12/2018	SARL BRICO-ONE		Entretien chaine tronçonneuse Charde.	94,06
20/12/2018	SELARL ABLV HUISSIERS 17		Constat huissier lot couverture FATOU MSAP.	324,09
21/12/2018	SARL BLAMONT ET FILS		Combustible salle municipale.	2 760,00
21/12/2018	SIRF		Dentrées restaurant scolaire.	1 297,50
21/12/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Produits d'entretien et petit outillage Charde.	903,95
21/12/2018	GK PROFESSIONNAL		Habillement nouvel agent de police municipale.	1 401,77
21/12/2018	SAS BURO PRO		Fournitures scolaires école élémentaire.	126,17
21/12/2018	SAS BURO PRO		Fournitures école maternelle.	90,77
21/12/2018	Mr LE PAYEUR DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARTIME		Mise à disposition camion grande échelle pompiers	575,00
21/12/2018	ENEDIS		Modification alimentation électrique centre de loisirs	949,20
21/12/2018	SARL FRADON ET FILS		Travaux électrique mairie de Charde.	1 164,00
21/12/2018	SUEZ RV OSIS OUEST		Pompage et nettoyage bacs dégraisseur restaurant scolaire	365,97
21/12/2018	TOUCOPY-SODEB SAS		Contrat entretien copieurs Toshiba mairie, écoles	324,60
21/12/2018	SILLIKER SA		Frais d'analyses entrées restaurant scolaire.	107,36
21/12/2018	SELARL THALES		Délimitation du domaine public Fontaine l'Essert	824,40

21/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE		Panneaux de signalisation voirie.	2 449,52
21/12/2018	SARL LAFARUE Christian		Réfection voirie abords mairie de Chardès.	11 825,57
26/12/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Carburant 1ère quinzaine décembre.	593,22
26/12/2018	GAUTHIER Didier		Pain restaurant scolaire du 04/09 au 21/12/2018.	945,00
26/12/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Café chocolat Mairie Chardès.	33,11
26/12/2018	GETADE ENVIRONNEMENT		Egrais espaces verts.	637,26
26/12/2018	ALARME TELEPHONE ELECTRONIQUE		Installation et mise en service système d'alarme intrusion centre culturel	214,80
26/12/2018	DHMYOTIS - GROUPE TESSI		Achat certificat de signature électronique secrétaire général	300,00
27/12/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA		Sacoche protection téléphones portables ateliers	67,96
27/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE		Fournitures panneaux signalisation voirie.	183,62
27/12/2018	COOPERATIVE REGIONALE		Nappes papier + serviettes et denrées Noël communal	193,35
27/12/2018	LES DELICES DE L'OUEST		Denrées restaurant scolaire.	384,24
27/12/2018	SAS FORNEL FRERES		Denrées restaurant scolaire.	193,02
27/12/2018	LA SADEL		Fournitures scolaires école élémentaire.	165,73
31/12/2018	BMSO - POINT P		Petit matériel ateliers.	104,04
31/12/2018	CACC		Crémone + vêtements de travail agents chardès vallet	201,79
31/12/2018	CEDEO		Petit matériel bâtiments.	98,30
31/12/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Petit outillage ateliers.	690,40
31/12/2018	LA SADEL		Fournitures scolaires école élémentaire.	72,72
31/12/2018	RABOTIN SAS		Location conteneur Décembre château.	98,95
31/12/2018	SARL ALBERT		Dépannage chauffage école vallet.	60,92
31/12/2018	BRARD Annick		Cocktail Noël communal du 21/12/18 et Croissants JC du 11 nov	464,00
31/12/2018	SARL JARDIFLOR		Sapins de Noël.	816,00
31/12/2018	DIRECTION DE L'ENSEIGNE LA POSTE - ADV ENSEIGNE		Carnet de timbres mairie Chardès + envoi colisimo	20,05
31/12/2018	SGDS - PROPNET		Produits d'entretien bâtiments.	596,24
31/12/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS		Plants de fleurs espaces verts chardès.	22,65
31/12/2018	SARL BOUTEILLER FRERES		Réparation véhicule Ford transit.	1 469,52
31/12/2018	A2C SERVICES		Clé à gorges garage ateliers municipaux.	10,90
31/12/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Petites fournitures chardès.	344,90
31/12/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE		Fournitures Vallet.	325,62
31/12/2018	SAS TERANGA SECURITY		Frais surveillance centre culturel du 25/11 au 07/12/18	2 816,22
31/12/2018	SARL ALBERT		Entretien chaudières, pompe à chaleur et chauffage eau solaire	1 474,80
31/12/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Denrées Noël communal du 20/12/2018.	16,18
31/12/2018	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES		Réparation véhicule renault trafic.	384,50

31/12/2018	LA POSTE - CSPN Clients Bordeaux	Frais affranchissement décembre.	468,98
31/12/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant décembre 2018.	333,33
31/12/2018	SARL BOUË FRÈRES	Petit matériel + réparation tracteur Kubota.	427,20
31/12/2018	SARL ALBERT	Entretien chaudières, pompes à chaleur et chauffe eau solaire	5 155,20
31/12/2018	TESSIER Philippe	Pain don du sang du 21/12/18.	21,37
31/12/2018	TESSIER Philippe	Pain novembre et décembre restaurant scolaire.	146,16
31/12/2018	SARL ARTEC CINEMAS	Séance cinéma noël communal du 20 décembre.	252,00
31/12/2018	SARL ARTEC CINEMAS	Séances cinéma école maternelle le 20/12 et école élémentaire	987,00
31/12/2018	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque décembre.	26,90
31/12/2018	COMMUNAUTE DES COMMUNES DE HAUTE SAINTONGE	Entretien terrains, bois et forêts brigades vertes	6 092,00
31/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Petites fournitures Charades.	40,92
31/12/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Frais d'acte gestion domaine public Vallet	40,00
10/01/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ	Gaz logement 22 rue des Genêts.	1 268,44
10/01/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	8 Agendas éphémérides 2019.	31,20
10/01/2019	HORANET	Assistance téléphonique et maintenance système gestion entrées bassin ludique	1 224,23
10/01/2019	EURL ADP CHARENTE	Abonnement 2019 GPRS (téléphonie) panneau lumineux	244,80
16/01/2019	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible école élémentaire.	7 120,00
16/01/2019	LES DELICES DE L'OUEST	Dénrées restaurant scolaire.	681,77
16/01/2019	SAS FORNEL FRERES	Dénrées restaurant scolaire.	120,44
16/01/2019	SIRF	Dénrées restaurant scolaire.	1 216,85
16/01/2019	ALARME SECURITE TELESURVEILLANCE	Location système de sécurité et télésurveillance du centre culturel	242,99
16/01/2019	SELARL SARFATY et Associés	Honoraires affaire FATOU/COMMUNE MONTENDRE.	480,00
21/01/2019	ASSAINISOL	Etude assainissement collectif salle des fêtes de Vallet	1 630,00
21/01/2019	SAS FORNEL FRERES	Dénrées restaurant scolaire.	155,60
21/01/2019	SAS FORNEL FRERES	Dénrées restaurant scolaire.	444,58
21/01/2019	SIRF	Dénrées restaurant scolaire.	839,51
21/01/2019	LA HAUTE SAINTONGE LES EDITIONS DU PHARE	Abonnement du 22/02/2019 au 14/02/2020.	61,00
22/01/2019	DUREPAIRE SAS	Granulés bois chauffage gymnase.	2 728,06
22/01/2019	SARL LAFTCOM	Mise à jour logiciel budg'éclair 2019.	300,00
22/01/2019	NOREMAT SAS	Réparation sur tracteur Kubota.	1 178,45
23/01/2019	CONTROLE TECHNIQUE SUD - SARL MICHEAU	Frais visite véhicule Ford transit.	10,00
23/01/2019	SILLIKER SA	Frais d'analyses dénrées restaurant scolaire.	127,84
24/01/2019	LES DELICES DE L'OUEST	Dénrées restaurant scolaire.	280,60

24/01/2019	L'ECHELLE SARL	Vêtements de travail CAE restaurant maternelle.	209,76
24/01/2019	EDITIONS FERYANE	Livres bibliothèque.	232,52
25/01/2019	SAS FORNEL FRERES	Dennées restaurant scolaire.	175,23
05/02/2019	LES DELICES DE L'OUEST	Dennées restaurant scolaire.	680,49
05/02/2019	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien.	1 481,40
05/02/2019	LAROCHE MOTOCULTURE	Affutage + chaines.	147,52
05/02/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	2 coques protection téléphones portables police municipale	369,70
05/02/2019	SARL JARDIFLOR	Insecticide espaces verts vallet et gerbe deuil	112,95
05/02/2019	ISS HYGIENE ET PREVENTION	Dératization Maison petite enfance et restaurant scolaire	634,29
05/02/2019	RABOTIN SAS	Location conteneur château Janvier 2019.	98,95
05/02/2019	TAPHANEL Céline	Passage lamier votes communales Montendre Chardes Vallet	1 728,00
05/02/2019	AUTO PNEUS SERVICE - GOURAUD Olivier	Réparation véhicule Ford.	548,78
05/02/2019	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES	Réparation véhicule police municipale Kangoo.	92,40
05/02/2019	COOPERATIVE REGIONALE	Dennées vins d'hommeur.	42,65
05/02/2019	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression cartes de vœux + bulletin municipal 1	2 474,20
07/02/2019	SAS FORNEL FRERES	Dennées restaurant scolaire.	271,64
07/02/2019	SIRF	Dennées restaurant scolaire.	1 670,30
07/02/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ	Livraison gaz logement 22 rue des genêts.	1 208,21
07/02/2019	BMSO - POINT P	Petit matériel ateliers.	245,95
07/02/2019	CEDEO	Petit matériel divers.	898,69
07/02/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ	Redevance annuelle citerne gaz 22 rue des Genêts	85,39
07/02/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ	Redevance maintenance citerne salle des fêtes de Vallet	202,78
07/02/2019	TOUCOPY-SODEB SAS	Maintenance copieurs.	453,60
07/02/2019	SELARL SARFATY et Associés	Honoraires affaire FATOU/Commune de Montendre	756,00
08/02/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Toner imprimante HP Police municipale.	189,99
11/02/2019	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Réfection installation électrique pour aménagement cuisine centre de loisirs	7 676,15
11/02/2019	EURL AMCC	Lot n° 2 Charpente bois certifié et situation n° 1 salle des fêtes de Vallet	7 836,12
11/02/2019	VIGEIS 17	Mission de coordination SPS réaménagement salle des fêtes de Vallet	378,00
12/02/2019	SARL SOLUT-IS	Acquis Toboggan pour école maternelle.	1 764,00
12/02/2019	CABINET MOREAU ET ASSOCIES	Mission maîtrise d'oeuvre note d'honoraires n° 8 - MSAP	2 767,46
13/02/2019	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant janvier véhicules.	1 435,20
13/02/2019	SAS FORNEL FRERES	Dennées restaurant scolaire.	215,06
13/02/2019	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Dennées restaurant scolaire.	423,22
13/02/2019	A2C SERVICES	Doublets clés école élémentaire.	27,50

13/02/2019	SARL SNM	Acquisition d'un piqueur ateliers.	550,80
13/02/2019	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Petites fournitures divers bâtiments.	344,49
13/02/2019	TECHNO-BAT AQUITAINE	Sacs emaco 20 kg stade municipal.	192,00
13/02/2019	YESSS ELECTRIQUE	Petit matériel électrique ateliers.	189,22
13/02/2019	CACC	2 parkas agents chardes vallet.	137,54
13/02/2019	CABINET MOREAU ET ASSOCIES	Etablissement relevés et plans bâtiments Chardes	966,00
13/02/2019	LA POSTE - CSPN Clients Bordeaux	Frais distribution bulletin municipal.	512,20
13/02/2019	SAS ESPI BATIMENT	Remplacement des poignées de porte salles du centre culturel	379,20
13/02/2019	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées et nappes vins d'honneur.	23,37
14/02/2019	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible salle municipale montendre.	736,00
14/02/2019	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	406,16
14/02/2019	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	782,47
14/02/2019	SARL BOUE FRERES	Petites fournitures.	145,05
14/02/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Batteries onduleurs multimédia.	299,50
14/02/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Etui portable + pendule mairie et sacs aspirateurs	46,79
14/02/2019	VEDIF Collectivités	Achat de 2 barrières grillagée orléans 147 ateliers	340,80
14/02/2019	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Papèterie mairie.	7,40
14/02/2019	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque.	30,70
14/02/2019	INTERFORUM - EDITIONS MDI	Fournitures scolaires école élémentaire.	240,65
14/02/2019	SARL BOUE FRERES	Réparation semoir.	207,07
14/02/2019	PREVOST Olivier	Quiches pizzas vœux du Maire du 24 janvier.	87,50
20/02/2019	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Réfection des trottoirs avenue de la Gare.	134 747,61
25/02/2019	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible école de Chardes et Vallet.	2 692,80
25/02/2019	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules du 1 au 15/02/2019.	517,81
25/02/2019	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Café sucre mairie.	32,67
25/02/2019	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	247,33
25/02/2019	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	30,19
25/02/2019	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	146,62
25/02/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ	Gaz bâtiment rue des Genêts.	970,37
25/02/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Sacs + filtres aspirateur gymnase.	25,80
25/02/2019	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Sécateur espaces vêts Chardes.	16,10
25/02/2019	SCP DELOCHE CAPITAINE ROUSSELLE	Lasso et lecteur de puce pour attraper les chiens police municipale	280,08
25/02/2019	CINE SERVICE	Contrat billetterie cinéma du 1/01 au 31/03/2019.	254,52
25/02/2019	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	108,97

25/02/2019	EURL BOUJU		Gravure médaille du bénévolat remise à Mme FEUTREL	30,00
26/02/2019	S.A.P.E.S.O. S.A.		Frais publicité marché déamiantage salle municipale	119,17
01/03/2019	SIRF		Dentrées restaurant scolaire.	570,85
01/03/2019	ACT SERVICE INFORMATIQUE		Configuration serveur VPN entre école élémentaire	96,00
01/03/2019	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES		Pose d'un interphone au dojo.	915,98
01/03/2019	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES		Réparation véhicule Traffic ateliers.	528,25
01/03/2019	ISS HYGIENE ET PREVENTION		Maintenance dégraissage hottes restaurant scolaire	742,98
01/03/2019	SARL MICROBIB		Maintenance logiciel bibliothèque.	284,40
01/03/2019	SOLURIS		Maintenance matériel informatique.	1 890,58
01/03/2019	TOUCOPY-SODEB SAS		Contrat maintenance copieurs mairie, écoles et ateliers	1 234,24
01/03/2019	COMMUNAUTE DES COMMUNES DE HAUTE SAINTONGE		Mise à disposition chantier d'insertion patrimoine	4 578,00
05/03/2019	S.A.P.E.S.O. S.A.		Frais publication marché public complément travaux MSAP	157,73
08/03/2019	SAS FORNEL FRERES		Dentrées restaurant scolaire.	134,18
08/03/2019	BMSO - POINT P		Fournitures, petit matériel ateliers.	1 579,25
08/03/2019	CACC		Clôture avenue de la gare.	806,65
08/03/2019	CEDEO		Petit matériel gymnase.	79,27
08/03/2019	SARL JARDIFLOR		Arbuste espaces verts Chardes et plantis de fleurs	729,90
08/03/2019	TAPHANEL Céline		Remise en état terrain golf et création d'un fossé	3 408,00
08/03/2019	SARL JARDIFLOR		Arbre planté lors de la marche contre l'intolérance	69,00
08/03/2019	DIRECTION DE L'ENSEIGNE LA POSTE - ADV ENSEIGNE		Carnets de timbres mairie de Chardes.	54,84
08/03/2019	SYNDICAT DES EAUX - EAU POTABLE		Redevance contrôle assainissement salle des fêtes	215,00
11/03/2019	SARL SAVARIAU		Aménagement paysagers avenue de la Gare + Complément	27 997,03
11/03/2019	SARL SAVARIAU		Installation système d'arrosage aménagé avenue de la gare	7 980,00
13/03/2019	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Carburant véhicules 2è quinzaine Février.	553,53
13/03/2019	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION		Café cantine Chardes.	16,10
13/03/2019	LES DELICES DE L'OUEST		Dentrées restaurant scolaire.	525,77
13/03/2019	SARL WELDOM - SARL HORAUD ET FILS		Filtres aspirateur Karcher.	97,20
13/03/2019	A2C SERVICES		Doubles de clés + cadenas.	704,80
13/03/2019	ORANGE BUSINESS SERVICES		Achat téléphone portable Samsung police municipale	47,88
13/03/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA		Papier A4 + A3 et vitres protection écran téléphone	559,68
13/03/2019	SARL SNM		Petites fournitures.	15,23
13/03/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA		Disque dur externe ateliers.	69,99
13/03/2019	CONTROLE TECHNIQUE SUD - SARL MICHEAU		Frais visites véhicules Iveco et Ford.	88,00
19/03/2019	DUREPAIRE SAS		Granulés chauffage gymnase.	1 962,66



19/03/2019	SIRF		Dentrées restaurant scolaire.	843,85
19/03/2019	ANTARGAZ - FINAGAZ		Gaz logement 22 rue des Genêts.	518,29
19/03/2019	A2C SERVICES		Serrure portail mairie.	93,90
19/03/2019	SARL BOUE FRERES		Petit outillage ateliers.	67,35
19/03/2019	SARL HORAUD MULTIMEDIA		Etui protection téléphone portable police municipale	14,99
19/03/2019	SARL M.A.P. - MONTENDRE AUTO PIECES		Jeu de housses véhicule ateliers.	41,00
19/03/2019	SAS C.I.B.L.E.		Matériaux réfection sol aire de jeux école maternelle	1 246,20
19/03/2019	GK PROFESSIONNAL		Vêtement police municipale RIGAL Emilie.	772,85
19/03/2019	BAUDOUIN Laurent - BIMS		Souris sans fil mairie de Chardes.	35,00
19/03/2019	BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE - PEMF		Livres bibliothèque.	365,38

Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'extension de la caserne de Gendarmerie de la Ville de Montendre :

Agence TNX21 – rue des Terriers – 33310 BEGLES

Mission de base et Prestation Supplémentaire Eventuelle EXE incluse : montant de 89 848 euros HT (taux mission de base : 7,20 % – taux PSE EXE : 0,902 % – taux global : 8,102 %)

Travaux de désamiantage de la salle municipale de Montendre :

SA VALGO – 72 rue Aristide BRIAND – 76650 Petit Couronne                      Montant HT : 15 669 €

Item : demander à tout organisme financeur l'attribution de de subventions dans la limite d'un montant de subvention de 800 000 € par financeur par projet :

Décision 017240DE131220181 du 13 décembre 2018 :

Demande de subvention à l'Etat (DSIL et DETR) pour le projet de réaménagement et de mise en conformité de la salle municipale de Montendre :

Montant opération HT : 1 187 682,75 € HT                      Montant sollicité : DETR : 296 920,69 € - FSIL : 279 916,31 €

Décision n° 017240DE250220191 du 25 février 2019 :

Demande de subvention à l'Etat (PDASR) pour l'organisation d'un critérium du jeune conducteur à l'école élémentaire

Montant opération : 3 144 € TTC

Montant sollicité : 2 515,20 €

Item : réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 600 000 euros :

Souscription d'un avenant au contrat de ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes :

Montant initial : 300 000 €

Montant après avenant : 500 000 €

Durée : du 01/02/2019 au 22/10/2019

Taux fixe : 1,29 %/an

Taux effectif global : 1,42 %/an

Frais d'avenant : 200 €

Item : procéder, dans la limite d'un montant de 600 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change ainsi que de prendre des décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a) de l'article L 2221-5-1 sous réserve des dispositions du c) de ce même article et passer à cet effet les actes nécessaires :

Souscription d'un contrat de prêt auprès du Crédit Agricole Charente Maritime Deux-Sèvres :

Montant : 500 000 €

Durée : 240 mois

Périodicité : trimestrielle

Nombre d'échéances : 80

Taux d'intérêt annuel fixe : 1,77 %

Taux effectif global : 1,78 %/an

Frais de dossier : 500 €

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Reçu le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	Sion et n°	Surf parcelle	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonc.	Date départ
30/11/2018	Guy MATIGNON	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 2B rue de Vincennes	AH n°25	3 A 45 CA	45 000,00 €	11/12/2018	M. Romain LEMOUNEAU	X	13/12/2018
05/12/2018	Chantal DUPONT	Me Sébastien FIEUZET 63 - D730 Le Bourg 17210 CHEPNIERS	Habitation rue de la Gréve	AD n°10	15 A 36 CA	177 500,00 €	11/12/2018	M. Evrard LATOUR	X	13/12/2018
06/12/2018	Cts SAROT	Me Julien FIASSON 1 rue René Bourda 33820 Saint Ciers sur Gironde	Habitation 39 rue de St Savin	AZ n°7	1 HA 56 A 68 CA	178 500,00 €	11/12/2018	?	X	13/12/2018
11/12/2018	Cts LOUIT	Me Claire JAÏS-BEAU 20 rue Camille Goillot 33706 MERIGNAC	Habitation 17 et 21 rue du Nord	AH n°127 - 129	2 A 23 CA	60 000,00 €	11/12/2018	M. Frédéric HARNIST	X	13/12/2018
11/12/2018	Alexandre LARRE et Béatrice CASAL	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Local commercial Landes du Lezard	AW n°19-20-22	20 A 72 CA	197 000,00 €	11/12/2018	SCI CAMILI	X	13/12/2018
26/12/2018	Florian DELORS	Me Laurent DAESCHLER Chemin des Groies de Chez Fouché BP 126 17504 JONZAC	Local commercial Rue de la Minoterie	AC n°367	1 A 48 CA	38 000,00 €	09/01/2019	Alain DELORS	X	10/01/2019
27/12/2018	Colette RENAUD Veuve VITIS	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse	Terrain Tannerie Moïnard	AB n°24 et 60	30 A 23 CA	2 000,00 €	09/01/2019	M. Frédéric LESTANG	X	10/01/2019

28/12/2018	Gisèle GROLLEAUD	des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain route de Jonzac	AI n°97 et 98	12 A 69 CA	16 000,00 €	10/01/2019	?	X	10/01/2019
31/12/2018	Cts PERRAUD	Me Philippe DAMBIER 23 Avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX	Habitation 20 avenue de Royan	AB n°157	17 A 76 CA	70 000,00 €	10/01/2019	M. et Mme Pierre et Danielle ARTHAUD	X	10/01/2019
31/12/2018	Joël Gérard TAUNAY	Me Isabelle KLOPP BAUDRY 14 rue de Saint Bonnet 17150 MIRAMBEAU	Habitation Chemin des Grainetiers	AR n° 37	32 A 52 CA	131 000,00 €	09/01/2019	M. Yoan VALTIERRA et Charliène MEYER	X	10/01/2019
07/01/2019	Marie-Claude LIBAUD épouse GYRE	Me Pierre-Louis MASSABIE 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Terrain La Récompense	BB n° 27	38 A 60 CA	21 834 €	09/01/2019	M. Julien RENAUDON et Mme Christelle COTET	X	10/01/2019
10/01/2019	Frédéric GARCIA	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Immeuble 1 Avenue de Royan	AA n°177	75 CA	58 550 €	15/01/2019	M. et Mme Karim BENYOUCEF	X	17/01/2019
11/01/2019	Cts PLANET	Me Nicolas MAMONTOFF 25 Allée du Parc 33410 CADILLAC	Maison 5 rue du Bois des Granges	AI n°36	11 A 70 CA	100 466 €	15/01/2019	?	X	17/01/2019
24/01/2019	Damien PAILLE	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 7 Place du Champ de Foire aux Bœufs	AA n°242	70 CA	110 000 €	04/02/2019	SCI DU BOIS DES JARDS	X	11/02/2019

25/01/2019	Danièle CLERTON et Marion GOYEAU	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 12 rue de Bagatelle	AN n°39	1 A 71 CA	39 200 €	04/02/2019	M. Alain ES- SEBBAR	X	11/02/2019
28/01/2019	Pierre MARTINEAU	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain rue du Bois des Granges	AL n°11	36 A 74 CA	110 000 €	04/02/2019	SCI DU BOIS DES JARDS	X	11/02/2019
30/01/2019	Claudine, Marie, Christine KERHOAS	Me Damien DUPEYRON 30 Avenue de PARIS 33620 cavignac	Maison 14 Ter Avenue de Royan	AB n°149	4 A 41 CA	80 500 €	04/02/2019	M. Fabien DAVID	X	11/02/2019
30/01/2019	Laurence DECAY	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 9 rue du Calvaire	AA n°164	9 A 7 CA	260 000 €	04/02/2019	M. et Mme Paul Rodolphe LINSIG	X	11/02/2019
01/02/2019	Cts BRARD- PAILLER	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 33 rue du Moulin Buisson	AD n° 23, 25 et 26	54 A 62 CA	120 000 €	04/02/2019	M. et Mme Pierre Albert Maurice MIARA	X	11/02/2019
07/02/2019	M. et Mme Jean-Jacques PORCHER	Me Damien DUPEYRON 30 Avenue de PARIS 33620 cavignac	Jardin 5 rue Goulbenèze	AC n°382	19 CA	1 €	13/02/2019	Mme LANGE Jacqueline	X	14/02/2019
11/02/2019	Serge, Cyril et Christelle LABORDE	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 20 et 22 rue de la Rogère	AO n°8 et 13	3 A 27 CA	62 500 €	13/02/2019	M. Jean Pierre FRAPIER	X	14/02/2019

18/02/2019	Guy DUPUY	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain Champ de la vigne	090 B n°1851	4 A 98 CA	3 000 €	26/02/2019	M. et Mme Patrick Philippe GIRAUDEAU	X	26/02/2019
18/02/2019	Cts MENAUD	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Maison 41 rue de la Rogère	AN n°70	14 A 69 CA	75 000 €	26/02/2019	M. et Mme Jean-Pierre BOISSEAU	X	26/02/2019
21/02/2019	Bruno PALLUAT DE BESSET	Me Caroline SANTOS-MAUVEZIN 2 rue du Château d'Eau 33920 SAINT-SAVIN	Maison 12 route de Jonzac	AI n°100	2 A 49 CA	70 500 €	26/02/2019	M. Etienne DONIS	X	26/02/2019
25/02/2019	Josiane FERRIE et Patricia RAULT	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain Aux Chataigniers	AS n°50	30 A 6 CA	40 000 €	04/03/2019	M. et Mme Alexandre Cyrille TABARKI	X	06/03/2019
25/02/2019	Bernard TURPAUD	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Maison 31B rue des Brouillauds	AB n°114	2 A 53 CA	54 000 €	06/03/2019	M. Alexandre PARERA	X	06/03/2019
27/02/2019	Eliane GUETTE et MARYLINE creuzin	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Terrain agricole Chez Brouillet Nord - Sud et Le Bourg - Vallet	456 A 361, 369 , 370, 651, 841 et 867	68 A 62 CA	3 000 €	06/03/2019	M. Jean-Christophe BARAUD	X	07/03/2019
27/02/2019	Fabrice HURTAUD	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Maison 12 route d'Expiremont	090 A n°720	27 A 97 CA	125 000 €	07/03/2019	M. Brice GUILLAUME et Mme Sandra DE	X	07/03/2019

28/02/2019	Jackie Pierre AUBAIN	Me Arnaud VIOSSANGE 216 Bis rue Nationale 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC	Maison Route de Jussas	AS n°113	1 HA 1 A 54 CA	175 000 €	07/03/2019	SOUZA	M. Damien PAILLE et me Katia GEAY	X	07/03/2019
01/03/2019	Dominique MANO	Me Sabine PANDELÉ 16 rue Elie -Vinet 16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	immeuble 1 rue de l'Hôtel de Ville et 2 Grand'Rue	AA n°198 et 199	121 CA	67 000 €	07/03/2019		M. Jean-Luc et Julien GODINAUD	X	07/03/2019
07/03/2019	Eliane DUBOIS épouse FORESTIER	Me Isabelle KLOPP BAUDRY 14 rue de Saint Bonnet 17150 MIRAMBEAU	Maison 37 rue de Tivoli	AZ n°31	994 CA	132 000 €	07/03/2019		M. et Mme Kévin CANARD	X	07/03/2019